**Colloque « Dix ans de QPC devant les juges de première instance et d’appel. Retours d’expérience »**

**Direction scientifique : Pauline Gervier et Florian Savonitto**

**Vendredi 30 avril 2021 – Université de Bordeaux**

**Ouverture du colloque**

Fabrice Hourquebie, professeur de droit public, Université de Bordeaux

**Présentation des résultats de la recherche QPC 2020 : *le traitement des QPC par les juges de première instance et d’appel dans les ressorts de la Cour administrative d’appel de Bordeaux et des Cours d’appel de Bordeaux et d’Agen***

Pauline Gervier, maître de conférences en droit public, Université de Bordeaux et Florian Savonitto, maitre de conférences en droit public, Université Paul-Valéry Montpellier III

**1ère table-ronde : Les caractéristiques des QPC**

Présidée par Aurélie Bergeaud-Wetterwald, professeure de droit privé et sciences criminelles, cette première table-ronde vise à discuter du « réflexe QPC » au plan local. Elle consistera à échanger sur les porteurs de QPC, la représentation d’avocat, les dispositions législatives majoritairement invoquées, les normes constitutionnelles mobilisées, les finalités poursuivies par les requérants, à partir des résultats de l’étude QPC 2020 et du regard croisé des acteurs de cette voie de droit. Il s’agira de mieux cerner le recours à la QPC devant les juges de première instance et d’appel, les freins, les enjeux et les tendances générales qui s’en dégagent.

**2e table-ronde : Le filtrage des QPC**

Présidée par Ferdinand Mélin-Soucramanien, professeur de droit public, la deuxième table-ronde consistera à se pencher plus spécifiquement sur le filtrage des QPC réalisé par les juges de première instance et d’appel. Il s’agira d’échanger sur l’appréhension des conditions de transmission des QPC aux Cours suprêmes et la réalisation du filtrage, ainsi que de discuter des différentes facettes du rôle des juges du premier filtre, à la fois pour écarter les questions irrecevables, identifier les questions pertinentes et aiguiller les justiciables. Les échanges prendront appui sur les résultats de l’étude et viseront à confronter les regards sur les propositions formulées pour améliorer le fonctionnement et la prévisibilité du filtrage des QPC.

**3e table-ronde : La réception des décisions QPC du Conseil constitutionnel**

Présidée par Jean-Philippe Ferreira, professeur de droit public, la troisième table-ronde aura pour objet d’échanger sur le dernier temps du rôle des juges de première instance et d’appel dans cette procédure : la réception des décisions QPC rendues par le Conseil constitutionnel dans les litiges au fond. Les discussions porteront sur la prévisibilité de ces décisions, les modalités d’application de celles-ci notamment lorsque leurs effets sont différés dans le temps, le bénéfice de la décision QPC pour le requérant et, plus largement, sur les écueils rencontrés pour appliquer, au fond, la décision du Conseil constitutionnel. Ces échanges seront l’occasion de croiser les regards sur les propositions avancées pour faciliter cette étape essentielle du succès de la QPC.

**Propos conclusifs**

Dominique Rousseau, professeur de droit public, Université Paris I-Panthéon Sorbonne